

Mouvements sociaux - Voeu du Conseil Municipal

M. LE MAIRE : Avant de passer à l'ordre du jour de ce Conseil, chacun comprendra que le Maire s'exprime ce soir au Conseil Municipal sur la situation sociale actuelle de notre pays. Nous avons toujours été en contact avec les syndicats mais la Municipalité est restée discrète jusqu'ici pour ne pas jeter de l'huile sur le feu et pour respecter les prérogatives de chacun. C'est un conflit social avant tout et nous avons laissé les organisations syndicales faire l'essentiel.

Ce soir, je voudrais exprimer très simplement mon point de vue qui est aussi celui de la Municipalité en distinguant la forme et le fond.

Sur la forme, naturellement comme une grande majorité de Français, la Municipalité ne comprend pas l'attitude du gouvernement. Il est difficile de comprendre en effet «qu'on ait mis la charrue avant les boeufs» en sortant une réforme sans en avoir négocié l'essentiel du contenu avec les différentes parties prenantes. Il est encore plus difficile de comprendre que sur un sujet aussi important, en disposant d'une majorité parlementaire conséquente, le gouvernement s'engage sur la voie d'une législation par ordonnances. De plus, on le sait pour l'avoir pratiqué aussi, l'utilisation de l'article 49.3 est toujours ressentie comme un stratagème mis à la disposition du gouvernement pour passer en force. On ne peut que partager l'inquiétude de la majorité des Français qui ne pressentent rien de bon pour l'avenir. Sur la forme, on peut regretter une double erreur : d'avoir attendu si longtemps pour le terme d'une négociation et qu'elle soit reprise sur le bout des lèvres par le Premier Ministre, et ce système de gouvernement par ordonnances. Quand on veut faire passer une réforme, il faut en discuter avant plutôt qu'après.

Sur le fond, la Municipalité comprend et partage la soif de justice sociale qui sous-tend les différents conflits. Trop d'exemples de gaspillage de fonds publics, trop d'exemples d'argent facilement gagné découragent et exaspèrent une majorité de Français à faibles revenus à qui on demande toujours plus d'efforts. Les Français sont d'accord pour consentir des efforts, par exemple pour assurer la maîtrise des dépenses de santé à condition que ces efforts soient bien répartis. Or, il semble que ce n'est pas le cas et une fois de plus on demande essentiellement aux salariés de payer. Chacun sait aussi que de nouveaux équilibres doivent être trouvés pour pérenniser notre système de protection sociale. Chacun sent bien aussi plus ou moins confusément que de l'argent il y en a et que c'est avant tout une question de répartition. Des efforts pour maîtriser les dépenses de santé, chacun est prêt à en consentir mais à la condition que ces efforts s'inscrivent dans une perspective de progrès, pas dans une logique de régression. Les Français à qui on a promis il n'y a pas très longtemps des baisses d'impôts par exemple comprennent mal l'avalanche d'augmentations et de prélèvements en tout genre qu'on a fait et qu'on leur prépare.

Quant à la défense des services publics, elle est bien naturelle. A trop vouloir privatiser, on s'expose à remettre en question ce qui compte le plus aux yeux des Français, l'égalité, l'égalité devant les moyens de transport partout en France, l'égalité devant les soins, l'égalité vis-à-vis de la distribution du courrier, du téléphone, etc. Enfin, ce qui préoccupe également beaucoup de Français, c'est le nombre et la lourdeur des prélèvements, impôts, taxes. Trop de décideurs différents lèvent des impôts : l'Etat, la Région, le Département, le District, vous-mêmes mes chers collègues et on ne fera sans doute pas l'économie d'une réflexion, voire d'une réforme non seulement de la protection sociale mais aussi de la fiscalité et même de l'organisation de l'Etat tant du point de vue de la déconcentration que de la décentralisation. Au total, la Municipalité souhaite, espère qu'une réelle négociation pourra s'engager enfin sur tous ces problèmes.

En ce qui concerne la situation des personnels communaux qui pourrait peut-être vous inquiéter, j'ai reçu, mon Premier Adjoint aussi, d'autres Adjoints également, les grévistes des personnels communaux. Nous réaffirmons notre vigilance au maintien des avantages qui sont les leurs, qui sont acquis mais en même temps nous regrettons, et je l'ai indiqué ce matin aux grévistes, les transferts de charges conséquents qui, chaque année, grèvent un peu plus le budget de la Ville. Si on fait le compte des trois dernières années, 1994, 1995 et 1996, nous préparons le budget 1996, les dotations de l'Etat ont diminué de 36,5 MF en direction de la Ville de Besançon. Il faut donc trouver ces millions dans des économies ou dans des recettes complémentaires mais nous aurons l'occasion d'en reparler dans un prochain débat budgétaire.

Ce que je voudrais vous présenter à propos des mouvements sociaux, c'est la motion suivante que je vous demanderai d'approuver. Vous l'avez donc sous les yeux comme moi, je vous demande d'être attentifs :

«Le Conseil Municipal de Besançon, inquiet sur la forme et sur le fond de la tournure que prennent les mouvements sociaux qui agitent notre pays depuis plusieurs semaines, exhorte le gouvernement à engager au plus vite une réelle négociation, sans a priori, pour mettre un terme aux différents conflits qui pèsent très lourdement sur les familles et qui paralysent l'économie, plutôt que de s'engager sur la voie d'une législation par ordonnances. Le Conseil Municipal de Besançon se déclare solidaire des préoccupations exprimées par une majorité de la population, qu'elle soit gréviste ou simplement sympathisante. Persuadé qu'une immense soif de justice sociale sous-tend l'ensemble des revendications catégorielles, le Conseil Municipal souhaite qu'une réflexion plus large s'engage au plus vite sur une grande réforme de la protection sociale et de la fiscalité, seule capable de garantir une juste et proportionnelle répartition des efforts nécessaires au maintien à long terme de la cohésion nationale».

J'ai appris en arrivant ici qu'un voeu allait être présenté par le groupe de l'opposition sur le même sujet des mouvements sociaux. C'est pourquoi je donne la parole au Député JACQUEMIN.

M. JACQUEMIN : Merci, Monsieur le Maire. Effectivement la tenue de ce Conseil se fait dans une situation qui peut être jugée préoccupante pour notre pays et je crois qu'il n'est pas déplacé que nous puissions, à l'entrée de ce Conseil Municipal, en dire quelques mots.

Je ne vous répondrai pas très directement, Monsieur le Maire, je vous ferai simplement part de mon point de vue. Je crois que chacun aujourd'hui se rend bien compte que notre pays doit trouver les moyens d'un accord entre ceux qui le dirigent et sa population. En effet, si la situation que nous connaissons devait se prolonger, il en résulterait naturellement une situation économique et financière aggravée pour notre pays et je crois que personne ne le souhaite réellement surtout ceux, et ils sont très nombreux, qui connaissent des difficultés financières et sociales. L'intérêt bien compris de chacun est effectivement de trouver et souhaitons-le la voie des négociations nécessaires.

La deuxième réflexion que je veux faire, c'est que, et vous le reconnaissez implicitement dans vos propos, ce pays a besoin de réformes dans des délais courts, ce qui peut expliquer effectivement certaines procédures d'urgence. Le 49.3 n'est pas une bonne procédure mais son usage en est rendu nécessaire lorsque l'opposition utilise des méthodes qui ne sont pas non plus à la hauteur de la discussion. Pour ce qui concerne les ordonnances, la réflexion a été faite que compte tenu de l'urgence de ces réformes, la voie des ordonnances pouvait être pratiquée dans la mesure où celles-ci étaient préparées en concertation avec les groupes politiques au sein même du Parlement. C'est la solution qu'a retenue le gouvernement JUPPE.

Il y a nécessité d'engager des réformes, peut-être pas toutes en même temps mais je ne sais pas s'il s'agit vraiment de cela car la situation financière de notre pays est extrêmement difficile. C'est une situation qui ne s'est pas construite en quelques mois, mais qui résulte de 15 années, on peut le dire, d'une gestion immobile dans ce pays. On sait que les réformes à faire sont des réformes structurelles, des réformes en profondeur et qu'il est vrai que depuis de nombreuses années, le pays a hésité à engager ces réformes, ce qui fait qu'aujourd'hui nous nous trouvons devant une situation de déficits cumulés que notre pays ne peut pas supporter. Qu'il s'agisse des grandes entreprises nationales dont les situations financières se sont avérées extrêmement lourdes, citons le Crédit Lyonnais et la bonne gestion de M. HABERER.

M. LE MAIRE : C'est le mauvais exemple !

M. JACQUEMIN : C'est un exemple qui nous coûte tout de même 130 milliards. Il n'est pas possible, chacun je crois en convient, que durablement dans ce pays nous vivions avec un système de protection sociale structurellement en déficit et il est nécessaire de trouver les voies pour retrouver l'équilibre si on tient au système lui-même de santé auquel, je crois, le pays est attaché. Donc il y a réellement urgence à engager ces réformes. Nous devons avoir le courage de les faire car c'est de notre responsabilité politique. Il reste maintenant à trouver les moyens mais on ne peut pas effectivement endosser les responsabilités d'une situation qui s'est créée au fil des années et pour laquelle aujourd'hui nous sommes dans l'obligation de trouver des solutions.

Voilà, Monsieur le Maire. Le groupe «Une volonté, une force pour Besançon» et le groupe RPR vous présentent le voeu suivant : *«Le Conseil Municipal de Besançon comprend l'inquiétude des salariés de la fonction publique qui s'interrogent sur l'avenir de la protection sociale et des régimes spécifiques de retraite. Le Conseil Municipal de Besançon connaît aussi la nécessité de procéder de façon urgente à une remise à plat des comptes et du financement de la Sécurité Sociale ainsi qu'à l'apuration progressive de la dette sociale de l'Etat qui est de 230 milliards, je vous le rappelle. Soucieux et respectueux des droits et des devoirs de chacun, le Conseil Municipal, après avoir pris acte des revendications des grévistes et des nouvelles propositions du gouvernement, appelle à la responsabilité des protagonistes. Il formule le voeu que le dialogue social qui s'engage débouche rapidement sur des solutions en commun dans un esprit d'ouverture, d'équité et de justice et dans un souci d'éviter à notre pays des conséquences qui lui seraient dommageables».*

M. LE MAIRE : Vous rejoignez en grande partie, tout au moins dans votre motion, pas dans vos propos, ce que nous disions tout à l'heure. Je ne suis pas entré dans le détail politique des choses car on pourrait en parler toute la soirée, savoir qui est responsable de quoi, etc. mais je crois qu'il faut qu'on en reste à la situation actuelle et que le Conseil Municipal exprime un souhait qui est celui effectivement qu'on arrive à un certain nombre de réformes indispensables mais en concertation, en dialogue avec l'ensemble des responsables de la vie de notre pays. Si j'ai bien compris, le voeu présenté est celui de «Une volonté, une force pour Besançon» et aussi celui du RPR.

M. DUVERGET : Absolument, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Vous n'êtes pas «Une volonté, une force pour Besançon», vous, puisque vous vous mettez à côté ? Il y a aussi une force, une volonté ? Donc «la volonté, la force» c'est pour les deux groupes, parce que j'avais peur qu'il y en ait un qui soit plus faible que l'autre.

M. DUVERGET : Monsieur le Maire, vous jouez sur les mots, depuis quelques semaines on joue aussi sur les mots, je vais donc en venir à la forme. La situation du pays effectivement est sérieuse, elle est grave. Un rapide calcul, actuellement simplement montre que 1 milliard de francs par jour fait défaut au pays à cause de la crise. Quand on connaît le budget d'une ville comme Besançon, c'est 80 % du budget de la Ville de Besançon qui, chaque jour, échappe à l'économie française.

M. LE MAIRE : Bien sûr, on en est conscient.

M. DUVERGET : Il est donc nécessaire que la situation évolue rapidement. Sur le fond et sur la forme : sur le fond j'utiliserai une image informatique. Quand on a un problème, on voit s'afficher sur l'écran «ignorez l'erreur, continuez». L'erreur, ce sont les déficits ; on ne peut pas les ignorer et continuer comme s'il s'agissait d'un simple message automatique. Sur la forme, j'ai été frappé par les mots utilisés ces derniers jours de part et d'autre sans doute mais pas avec le même sens. On a parlé de dialogue, de concertation, de négociation. J'utiliserai là non pas une image informatique mais une image un peu philosophique, celle de l'âne de Buridan. L'âne de Buridan, c'est une histoire qui se passait au XIV^{ème} Siècle, hésitait devant un seau d'eau et un seau d'avoine. Il n'a pas voulu choisir et il est mort de ce manque de choix. Le problème n'est pas de choisir entre négociation, dialogue et concertation ; le problème aujourd'hui c'est d'essayer de se comprendre sans a priori.

Monsieur le Maire, vous avez dit tout à l'heure «l'argent il y en a». Vous présidez au destin d'une collectivité, d'autres ici participent à d'autres collectivités. Connaissant actuellement les difficultés pour fabriquer un budget, certes il y a sans doute de l'argent quelque part mais si on avait les recettes on n'aurait pas de problèmes pour boucler un budget. Ce qui me frappe aujourd'hui, c'est qu'on a un certain nombre de juxtapositions de corporatisme et les censeurs de demain ne seront pas seulement ceux qui actuellement peuvent défiler ou les corps constitués, ce sont les jeunes. On a l'impression que ce combat actuel est un combat d'adultes uniquement branché sur ce qu'on appelle des acquis mais la simple question que je me pose ce soir est : qu'est-ce qui est acquis aujourd'hui pour un jeune qui voit cette situation-là, on ne parle pas de son avenir et pourtant cet avenir lui appartient. Demain, lui, le jeune sera notre censeur et nous demandera des comptes. C'est pourquoi peu importe négociation ou dialogue, elle est en tous les cas impérieuse et il faut effectivement ne pas jeter de l'huile sur le feu à aucun niveau, ne pas utiliser un langage non plus ultra démagogique. La notion d'avantages acquis, vous savez c'est comme la brume du matin, cela peut évoluer très vite.

M. LE MAIRE : Cela évolue parfois plus lentement, aujourd'hui la brume du matin ne s'est pas échappée très vite. Merci, Monsieur DUVERGET !

Mme BULTOT : Monsieur le Maire, je suis d'accord avec l'intervention que vous venez de faire et je m'en déclare totalement solidaire. Je retire d'une part l'interpellation que j'avais prévu de faire au nom de l'AREV dans le cadre des questions orales et je voterai la motion que vous nous avez présentée et que nous avons d'ailleurs construite en commun.

Je ne me retrouve pas vraiment dans celle présentée par le groupe d'opposition qui, à mon avis, ne se déclare pas suffisamment solidaire des préoccupations qui sont exprimées par une majorité de la population qu'elle soit aujourd'hui gréviste ou simplement sympathisante.

M. LE MAIRE : Merci. Nous allons mettre aux voix les deux voeux. C'est vrai que je n'ai pas trouvé dans le vœu présenté au nom des groupes de l'opposition le terme de solidarité et je crois que c'est très important dans le texte que nous avons prévu. Nous avons quand même, Monsieur DUVERGET, parlé de négociation, je crois qu'il faut une réelle négociation, cela a été précisé et c'est vrai que les acquis dont vous parliez c'est tout un programme mais je crois qu'il est indispensable que le Conseil Municipal manifeste une certaine solidarité pour tous ceux qui vont essayer, les uns et les autres, d'arriver à une solution qui permette de maintenir cette cohésion nationale dont j'ai parlé à la fin de ce vœu.

M. JACQUEMIN : Simplement, Monsieur le Maire, nous avons parlé d'équité et de justice, ce qui me semble être deux mots très forts.

M. LE MAIRE : Nous sommes d'accord avec l'équité et la justice, c'est vrai mais la solidarité, c'est très différent.

M. PINARD : Je ne pensais pas intervenir mais ce que vient de dire M. JACQUEMIN et ce qu'a dit M. DUVERGET m'amène à intervenir parce qu'à propos des jeunes, nous avons reçu une lettre de Matignon qui dit : « Nous envisagerions que dans leur collectivité locale, ou dans leur bassin d'emplois, les Maires prennent l'initiative de recenser de manière précise les besoins d'emplois de la jeunesse en quête d'une insertion et d'une socialisation par le monde du travail ». Quand cette lettre du 27 novembre est arrivée, je me suis demandé si je rêvais parce qu'il y a longtemps que les Missions Locales ont fait ce travail et cette lettre est à l'en-tête du Premier Ministre, mission de prospective, le Président. Eh bien, le Président de ladite mission de prospective, c'est quelqu'un qui, dans le Figaro Magazine du 13 avril 1990 à propos de la polltax écrivait : « désormais chaque contribuable devra le même impôt à sa commune, ce qui est logique, les services municipaux étant accessibles à tous dans les mêmes conditions. On ne peut pas demander aux hommes politiques français d'avoir autant de courage que la Dame de Fer et je constate que les leaders de l'opposition ont oublié jusqu'ici de manifester leur sympathie à celle qui, contre vents et marées, applique en vraie grandeur un programme libéral ». Ce président de la mission de prospective, c'est le même qui, à propos des SDF, en donnait la définition suivante : « le 20 mai 1995, SDF : catégorie inventée par les médias des Trotskistes pour faire culpabiliser les bourgeois » et c'est le même qui, dans l'Esprit Libre de mars 1995, disait : « la Sécurité Sociale ne sera préservée que si l'on place les caisses d'assurances en concurrence ». Il s'agit effectivement de M. Guy SORMAN. Le voilà désormais à Matignon chargé de mission, plus exactement Président de la mission de prospective. Quand pour donner des gages à l'ultra libéralisme parce qu'il faut bien compenser le départ de M. MADELIN, vous embauchez des « gugus » de ce genre, il ne faut pas s'étonner si ça disjoncte ! (applaudissements).

M. LE MAIRE : Joseph PINARD est toujours un historien sans faille.

Le vœu présenté par l'opposition est repoussé à la majorité (9 conseillers ayant voté pour et 2 s'étant abstenus).

Le vœu présenté par la majorité est adopté à l'unanimité moins 11 abstentions.